

**Le :** 15 juillet 2019 à 21:58 (GMT +02:00)

**De :** "rolleco@orange.fr"

**À :** "Mairie langoelan" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet :** ENQUETE PUBLIQUE LANGOELAN

Madame la commissaire enquêtrice,

Concernant l'enquête publique de Kermaria en Langoëlan, **je soutiens pleinement ce projet pour plusieurs raisons :**

- Je tiens à dire avant tout que toute cette haine qui circule sur les réseaux sociaux est inqualifiable. Est ce que les gens sont devenus si méchants ?

- Langoëlan est une commune rurale qui vit de l'agriculture depuis toujours. Des centaines de familles d'agriculteurs en ont vécu durant des décennies. Cet élevage permettra de faire vivre plusieurs familles, créera de l'emploi (usine, transport, ramasseurs de volailles...)

- Le centre Bretagne se désertifie déjà; Il vit de l'agroalimentaire, on ne peut pas leur enlever leur travail, le chômage n'est pas la solution. Refuser ce genre d'élevage signerait la mort du centre Bretagne.

- Je pense qu'il vaut mieux manger français, aussi bien pour l'économie que pour la qualité des poulets. En France nous avons des normes d'hygiène, environnementales... qui réglementent la production. Après avoir vu des émissions sur les élevages dans les pays de l'Est, je préfère que les animaux soient élevés en France. Créer cet élevage permettra de limiter l'importation.

- Je vis dans une commune du centre Bretagne. Ma maison est située entre 2 poulaillers d'un côté et un troisième de l'autre côté. Je peux vous assurer qu'il n'y a jamais d'odeur nauséabonde. Par contre un agriculteur se disant "bio" faisait déposer dans un champ devant chez moi des camions de fumiers provenant de poulaillers dits "industriels" (je n'aime pas ce qualificatif) extérieurs à la commune. La législation veut que le fumier soit enfoui dans les 24 ou 48h. Cela doit faire 3 ou 4 ans que le fumier a été déversé, mais jamais enfoui. Pourtant il possède des ruches qui doivent se situer à 20 ou 30 mètres, et le miel est vendu sous une appellation bio. Alors de qui se moque t'on ?

- Pensez-vous, Madame la Commissaire, que les agriculteurs se disant "bio" peuvent nourrir toute la planète ? Dans les serres, ils font pousser des fraises ou des tomates en hiver ! où est l'écologie ? Comme les algues dites "bio", je ne crois pas que les marées fassent la différence entre un endroit bio et non bio dans la mer.

- J'ai lu les dossiers sur le site. J'ai trouvé la réponse de l'AMRE en complément du dossier déposé par Messieurs LE FUR et LE METAYER. Sur les réseaux, nous trouvons le premier rapport de l'AMRE mais pas le second. Pourquoi ? Cela veut il dire que certains ne veulent informer que des points négatifs ? Je pense que la **pétition qui est en ligne n'est qu'un leurre. Ce n'est pas la maltraitance animale qui est en cause dans ce dossier, mais un problème de voisinage.**

- J'ai vécu au Conquet, petit port de pêche du Nord Finistère. Alors si une personne un jour décide que les bateaux la gênent ou polluent la mer, que l'on maltraite les poissons, devra t-on aussi arrêter de manger du poisson ? Où cela va nous mener ?

- j'ai vu le dossier Natura 2000 et celui des installations classées, je pense que Mrs LE FUR et LE METAYER ont respecté la réglementation, sont respectueux de l'environnement et sont tout à fait crédibles. D'ailleurs ils ont toute ma confiance malgré que je ne les connaisse pas.

Laissons chacun décider de sa vie, de son alimentation (tout le monde n'a pas les moyens d'acheter un poulet "bio" à 20 ou 30 euros, alors doivent ils se passer de poulet pour autant?) et surtout laissons les gens travailler comme ils le souhaitent. Je n'ai jamais entendu un agriculteur traditionnel empêcher un agriculteur dit "bio" de travailler, alors l'inverse ne devrait pas exister

M. P.ROLLAND